



## Résultats de recherche d'accidents sur [www.aria.developpement-durable.gouv.fr](http://www.aria.developpement-durable.gouv.fr)


*La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :*


BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : [srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr)





 **N°41204 - 05/11/2011 - FRANCE - 51 - CHALONS-EN-CHAMPAGNE**  
*C28.13 - Fabrication d'autres pompes et compresseurs*  
 Un feu se déclare vers 17h30 sur un stock extérieur de déchets plastiques dans la cour d'un équipementier automobile. L'incendie se propage à un local de 100 m<sup>2</sup> faisant partie d'un ensemble bâti de 2 000 m<sup>2</sup>. Les pompiers éteignent l'incendie vers 20 h avec 2 lances à mousse de 500 et 1 000 l/min et 2 lances à eau dont 1 sur échelle ; ils effectuent ensuite des recherches de points chauds avec une caméra thermique. La police et le service de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

 **N°40686 - 01/08/2011 - FRANCE - 62 - ETAPLES**  
*C29.31 - Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles*  
 Un feu se déclare à 10h33 dans une cabine de peinture d'un équipementier automobile. L'installation de sprinklers se déclenche et 400 employés sont évacués. Des travaux en toiture du bâtiment sont interrompus. Les pompiers de l'usine éteignent l'incendie avant l'arrivée des secours publics ; 4 d'entre eux, dont le taux de carboxyhémoglobine (HbCO) est supérieur à la normale, sont conduits à l'hôpital pour des examens. Un autre employé légèrement brûlé au poignet est soigné sur place.

 **N°41367 - 21/03/2011 - FRANCE - 62 - HENIN-BEAUMONT**  
*C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles*  
 Un feu se déclare vers 3 h dans un bâtiment de stockage d'un équipementier automobile abritant une centaine de blocs de 800 kg de mousse de polyuréthane. Les pompiers mettent en œuvre 3 lances à eau dont 1 sur échelle pour maîtriser le sinistre et surveillent 2 réservoirs de 10 m<sup>3</sup> de 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane isolés de la zone enflammée par un mur coupe-feu. Les secours effectuent des mesures de toxicité des fumées qui ne révèlent pas de risque particulier pour les tiers. L'incendie est éteint vers 7 h. L'intervention des secours s'achève à 11 h après refroidissement du mur coupe-feu, maîtrise des derniers foyers résiduels et balisage d'un mur du bâtiment menaçant de s'effondrer. Aucun blessé n'est à déplorer. Les autres sites de la société sont mis à contribution pour approvisionner l'usine en matière première afin d'assurer la continuité de la production.

 **N°39936 - 08/03/2011 - FRANCE - 41 - BLOIS**  
*C27.40 - Fabrication d'appareils d'éclairage électrique*  
 Un feu se déclare vers 9h30 sur un transformateur attenant à un bâtiment de stockage d'un équipementier automobile ; une centaine d'employés est évacuée. Les équipes de 1ère intervention de l'établissement interrompent l'alimentation électrique du site et utilisent des extincteurs à poudre dans l'attente des secours publics. L'incendie est éteint vers 10h30 puis les locaux sont ventilés naturellement. L'intervention des pompiers s'achève vers 11 h. Aucun chômage technique n'est prévu, mais un atelier a été endommagé.

 **N°38867 - 27/08/2010 - FRANCE - 90 - ROUGEGOUTTE**  
*C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques*  
 Une émission d'un aérosol d'huile et d'eau se produit dans un atelier d'un équipementier automobile à la suite du déboîtement d'un flexible sur un assècheur d'air comprimé ; la dizaine de salariés présents est évacuée. La fuite est interrompue et les pompiers ventilent les locaux ; 2 employés incommodés sont conduits à l'hôpital.

 **N°34331 - 05/03/2008 - FRANCE - 62 - ETAPLES**  
*C29.31 - Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles*  
 Un feu se déclare à 21h25 sur une ligne d'enduction de vernis sur des bobines en cuivre (rotors) dans un atelier d'un équipementier automobile. Cet équipement avait été installé en 2007 afin de permettre l'utilisation de vernis sans solvant organique. Un opérateur travaillant à proximité actionne l'arrêt d'urgence et donne l'alerte. Les pompiers internes interviennent et, après déclenchement de l'alarme sonore, 320 employés sont évacués en raison de l'importante fumée émise. L'incendie est éteint à 21h45 avec des extincteurs à poudre portatifs et sur roues. Sept salariés sont légèrement incommodés par les fumées. Les employés reprennent leur activité à 23 h après ventilation des locaux. Le coût des dégâts matériels est estimé à 144 keuros. Une maintenance préventive programmée avait été effectuée sur l'installation le week-end précédent. Le départ de feu s'est produit dans une partie ouverte de la ligne dans laquelle les rotors sont préchauffés par un courant d'induction, puis immergés dans un bain de 40 cl d'un mélange vernis/durcisseur avant d'être séchés par induction. A la suite d'un court-circuit électrique sur un rotor en préchauffe, l'automate de conduite de la ligne a détecté le défaut et augmenté le courant d'induction ce qui a conduit à accroître la température du rotor au-delà du point d'inflammation du mélange d'enduction. Selon l'exploitant, ce produit vernis/durcisseur (PE : 148 et 156 °C) récemment mis en service génère des condensats combustibles. A la suite de l'incendie, l'exploitant complète son étude de dangers avec cette séquence accidentelle qui n'était pas examinée pour cette ligne utilisant un produit d'enduction sans solvant organique, arrête l'utilisation de ce nouveau mélange, étudie une modification de la programmation de l'automate en cas de détection de ce type de défaut électrique et installe un système d'extinction au niveau de la préchauffe des rotors.